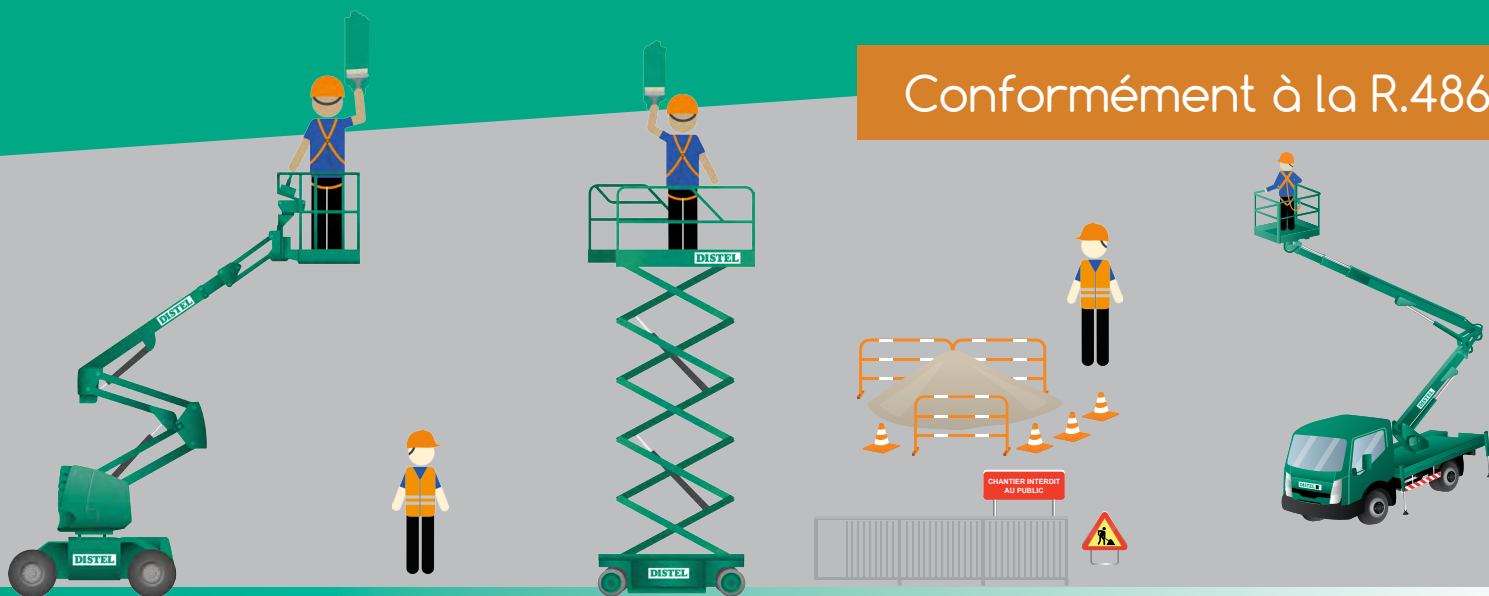


CAHIER DES CHARGES DU LOUEUR

Conformément à la R.486



OU « Comment bien choisir ma nacelle ? »

Conformément à l'Arrêté du 01 mars 2004, l'examen d'adéquation de la nacelle est OBLIGATOIRE afin d'assurer la sécurité des travailleurs.

Voici un récapitulatif des questions à se poser avant de choisir une nacelle.

Vous pouvez compléter ce cahier des charges et le transférer à votre Service Location DISTEL, toujours à votre disposition pour vous aider à choisir la nacelle la plus adaptée :

- Agence de STRASBOURG-NORD, Brumath : location67@distel.fr
- Agence de STRASBOURG-SUD, Molsheim : location671@distel.fr
- Agence de MULHOUSE, Wittenheim : location68@distel.fr
- Agence de METZ, Fameck : location57@distel.fr

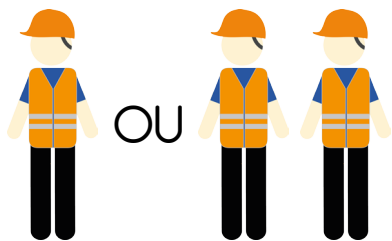
Bonne lecture à toutes et tous.

Le Service Règlementation

☎ 03 90 29 15 77

✉ reglementation@distel.fr

PARTIE 1/3



QUESTION N°1

Nombre de personnes dans la PEMP :

- 1 personne
- 2 personnes
- + de 2 personnes ? Si oui, combien ?



QUESTION N°2

Charge admissible :

Personnes + outillage + matériaux embarqués.

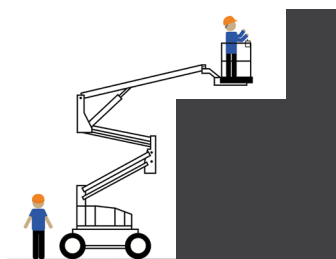
Combien en KG :



QUESTION N°3

Hauteur du travail à effectuer :

(hauteur du plancher de la nacelle + 2m00)

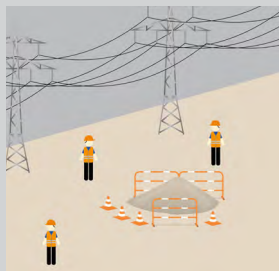


QUESTION N°4

Vous avez besoin d'un déport pour surplomber un volume interdit par exemple :

- OUI NON

Si oui, de combien de mètres ?



QUESTION N°5

Quels types de travaux comptez-vous effectuer ?

.....
.....
.....



QUESTION N°6

Où comptez-vous utiliser la PEMP ?

- À l'intérieur
- À l'extérieur
- Les 2, détaillez :

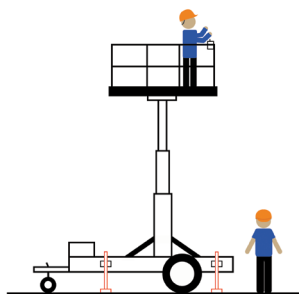
.....
.....

(ce choix détermine l'énergie de la PEMP, à savoir : électrique, thermique, biénergie)

PARTIE 2/3

QUESTION N°7

De quel type de PEMP avez-vous besoin ?



NACELLE 1A

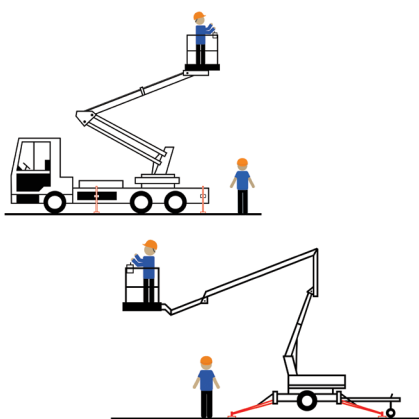
Descriptif : PEMP à élévation verticale avec stabilisateurs

Translation : En position de transport uniquement

Hauteur de travail : Entre 10m70 et 12m00

Energie : Electrique

Type de travaux : Changement d'ampoules électriques, peinture, prise de mesure (à l'intérieur uniquement)



NACELLE 1B

Descriptif : PEMP à élévation multidirectionnelle avec stabilisateurs* (PL 40m00 en location avec chauffeur et camion nacelle VL)

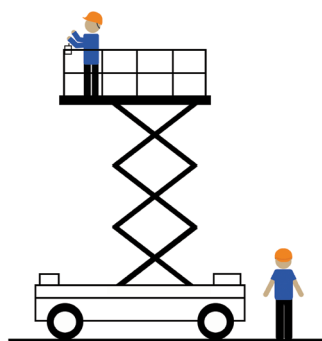
Translation : En position de transport uniquement

Hauteur de travail : Entre 14m50 et 40m00

Energie : Thermique

Type de travaux : Elagage, réparation de gouttières, nettoyage, changement d'ampoules sur la voie publique ...

* Modèle spécifique : Araignée.



NACELLE 3A

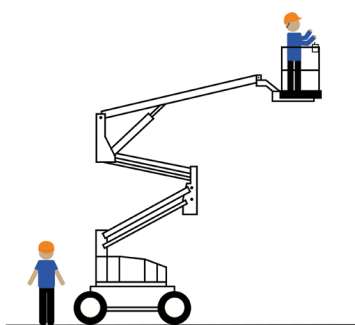
Descriptif : PEMP automotrices à élévation verticale (à ciseaux ou à mât vertical)

Translation : Possible en position haute (certaines nacelles sont munies de stabilisateurs au sol)

Hauteur de travail : Entre 7m00 et 18m00

Energie : Existe en électrique, thermique et biénergie

Type de travaux : Mise en place de sprinklers, câblage électrique, mise en place de panneaux publicitaires, installation de bardage ...



NACELLE 3B

Descriptif : PEMP automotrices à élévation multidirectionnelle (à bras articulé ou télescopique)

Translation : Possible en position haute

Hauteur de travail : Entre 7m80 et 43m00

Energie : Existe en électrique, thermique et biénergie

Type de travaux : Travaux électriques, tuyauterie, réparation en façade de bâtiment, assemblage de poutrelles métalliques ...

PARTIE 3/3



QUESTION N°8

Quel type de pneumatique est nécessaire ?

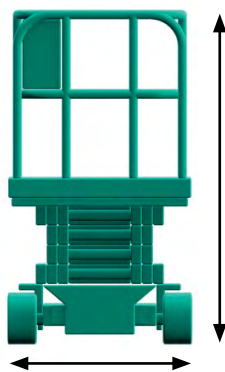
- Standard
- Pneu non tâchant
- Roue 4 x 4



QUESTION N°9

Sur quel type de sol allez-vous travailler ?

- Béton
- Enrobé
- Tout venant
- Terrain naturel
- Pente
- Présence d'obstacles



QUESTION N°10

En cas de présence de porte, de porche ou de passage étroit.

Pour accéder au lieu d'utilisation, merci de spécifier les dimensions d'accès :

Largeur :

Longueur :

Hauteur :

Remarques importantes

NOUS

Le loueur est dans l'OBLIGATION de fournir dans la PEMP :

- ❖ Le certificat de conformité
- ❖ La notice d'instruction
- ❖ L'attestation de vérification en cours de validité

VOUS

L'entreprise utilisatrice doit s'assurer que le personnel est qualifié pour utiliser une PEMP :

- ❖ Formation PEMP (Art. R. 4323-55 du Code du Travail)
- ❖ Autorisation de conduite à délivrer par l'employeur (Art. R. 4323-56 du Code du Travail)
 - ❖ CACES® R486 CNAMTS (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)

L'entreprise utilisatrice doit s'assurer que le personnel dispose des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires. (harnais de sécurité, casques avec jugulaire, gilets de sécurité, gants, etc ...)

.....

Envoyez dès maintenant votre cahier des charges.

Votre Conseiller DISTEL vous appellera pour vous aider
à FINALISER votre examen d'adéquation.

À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT

Société :

Adresse :

CP : Ville :

Nom et prénom :

Téléphone : Fax :

Email :

NOS AGENCES & SERVICES

AGENCE DE STRASBOURG-NORD

Rue des Carrières
ZI Nord - 67170 BRUMATH

☎ 03 88 51 81 81

✉ vente67@distel.fr

✉ location67@distel.fr

AGENCE DE STRASBOURG-SUD

Route Industrielle de la Hardt
ZI ZAC Bugatti - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 90 40 08 70

✉ vente671@distel.fr

✉ location671@distel.fr

AGENCE DE MULHOUSE

Rue de la Charente
Pôle 430 - 68270 WITTENHEIM

☎ 03 89 57 07 60

✉ vente68@distel.fr

✉ location68@distel.fr

AGENCE DE METZ

Boucle des Dinandiers
ZI Ste Agathe - 57290 FAMECK

☎ 03 82 54 80 71

✉ vente57@distel.fr

✉ location57@distel.fr

NORME

Le Service Règlementation

☎ 03 90 29 15 77

✉ reglementation@distel.fr

FORMATION

Le Service Formation

☎ 03 90 29 15 77

✉ formation@distel.fr

VÉRIFICATION

Le Service Vérification

☎ 03 90 29 15 72

✉ verification@distel.fr